



## Des certifications inscrites à l'Inventaire CNCP

---

InnovENT-E s'est engagé dans une démarche **d'inscription des compétences de son référentiel** à l'inventaire de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (**CNCP**) et d'éligibilité de ses formations labellisées au **Compte Personnel de Formation**.

Ces initiatives ouvrent l'accès aux financements de la formation professionnelle et permettent aux apprenants d'attester de compétences reconnues par le monde socio-économique.